

Professionnels du décapage

Intervenez sans pression

CONSEILS

ET TECHNIQUES ALTERNATIVES POUR
LA PRÉSERVATION DE L'EAU



Chambre
de **Métiers
Artisanat**
et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
LYON-RHÔNE



Service public de l'assainissement
et des eaux pluviales

Assainissement collectif, règlement sur le territoire du SYSEG

Le SYSEG a la responsabilité de la gestion des eaux usées (transport et dépollution) sur son territoire.

Le règlement du service public de l'assainissement collectif établit les prescriptions techniques et financières du rejet selon l'article L1331-10 du Code la santé publique.

En tant qu'exploitant d'un établissement produisant des eaux usées assimilées domestiques, vous avez un droit au raccordement au réseau public d'assainissement. Toutefois, les prescriptions techniques générales du règlement du service public de l'assainissement collectif devront être respectées en tout temps. Ce règlement est disponible sur notre site internet : syseg.fr

Équité de traitement des usagers

Les dispositions financières et réglementaires doivent répondre à l'obligation d'équité des usagers, donc être identiques pour l'ensemble des établissements. A ce titre aucune dérogation n'est possible.

Les déversements interdits

Les substances dangereuses et produits toxiques, appelés aussi micropolluants, sont interdits dans les réseaux d'eaux usées et pluviales au même titre que les graisses, les huiles alimentaires usagées, les lingettes...

En effet, les stations de traitement des eaux usées sont conçues pour dépolluer les effluents domestiques, c'est à dire les eaux usées générées par les usages au sein d'une habitation. Les micropolluants présents dans les effluents peuvent dégrader les milieux aquatiques et/ou les boues d'épuration et ainsi compromettre leur valorisation en épandage agricole.

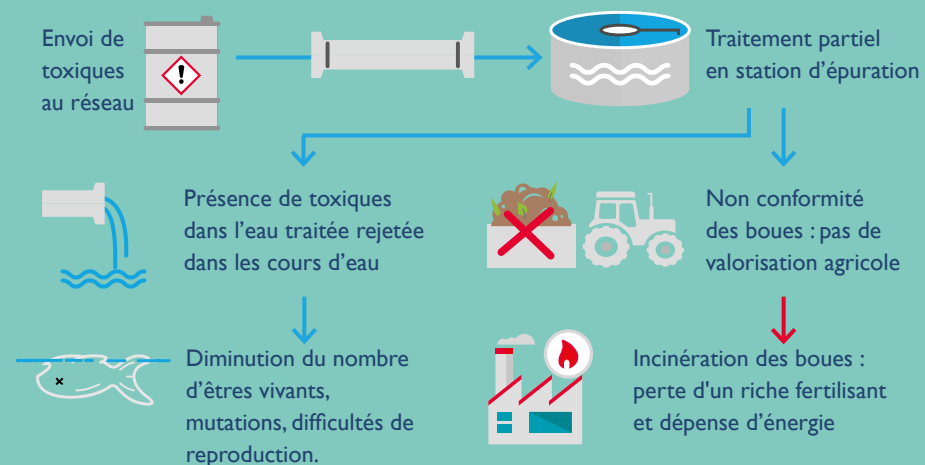
POUR PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES

REDUISEZ

LA POLLUTION A LA SOURCE

ET DEVEZ ACTEUR DE CE CHANGEMENT !

Conséquences des toxiques sur le cycle de l'eau



Reconnaître un produit dangereux

Les substances dangereuses font l'objet d'une classification et d'un étiquetage reposant sur le système général harmonisé européen (SGH/GHS).

Cette classification se base sur les propriétés dangereuses des substances. Les produits dont l'emballage comporte ces symboles contiennent des substances dangereuses.

Ce sont des produits toxiques réglementés interdits au réseau.



Décapage de bâtiment, quels sont les produits dangereux ?

Les décapants utilisés par les entreprises de peinture en bâtiment ont des effets nocifs sur l'environnement. Ils peuvent avoir des conséquences néfastes sur les réseaux d'assainissement ou sur le milieu naturel, selon que les résidus de décapage disparaissent :

- dans les égouts,
- dans une rivière,
- dans le sol.

Les décapants chimiques à base de solvant ou de soude sont les plus couramment utilisés.

PAR QUOI LES REMPLACER ?

Les décapants chimiques utilisés pour le décapage des bâtiments peuvent causer des pollutions graves pour les réseaux d'assainissement ou le milieu naturel. Pour palier ce problème, il existe différentes techniques alternatives au décapage chimique classique :

COMMENT EMPECHER LEUR DIFFUSION ?

- Ne pas jeter les bidons vides dans les ordures ménagères.

Les apporter en déchetterie professionnelle.

- Ne pas vider le fond des bidons à l'égout.
- Mettre les produits sur rétention.
- Stocker les produits dans les récipients d'origine, ne pas les reconditionner.

- PAR UN DÉCAPAGE À L'EAU,
- PAR UN DÉCAPAGE ABRASIF ET THERMIQUE.

Les techniques de décapage à l'eau

Il existe plusieurs moyens pour substituer les systèmes de décapage classiques (jets haute pression, sablage, traitements chimiques) par des procédés plus respectueux de l'environnement.

Ces techniques n'utilisent aucun produit chimique et les consommations d'eau ainsi que les productions de déchets sont réduites par rapport aux techniques classiques de décapage.

Hydrogommeuse Aérogommeuse

DESCRIPTION

Procédé de nettoyage par micro-abrasion, obtenue par la projection à basse pression (inférieure à 4 bars) dans une buse adaptée, de 3 éléments (eau, micro granulates et air)

APPLICATION

Sur tous types de supports : surfaces minérales, pierres, crépis, briques, bois, béton, métaux ...

COUT : €€

Peeling

DESCRIPTION

Technique de nettoyage mécanique qui consiste à déposer sur la surface à traiter un enduit à base de latex qui piège les éléments à éliminer.

APPLICATION

Sur de nombreux supports pour les travaux en intérieur, monuments très fragiles, pour nettoyer les poussières, dépôts terreux, déjections d'oiseaux, fumées, suie...

COUT : €€€

Lavage à l'eau Pure System H₂O

DESCRIPTION

Production d'une eau pure, c'est-à-dire débarrassée des particules, bactéries, composés organiques, métaux et ions. L'eau pure est un agent nettoyant très puissant obtenue à partir de l'eau du réseau par une technique de filtration : l'osmose inverse.

APPLICATION

Sur des supports lisses :

- Vitres et vitraux
- Surfaces métalliques, bardages intérieurs et extérieurs
- Huisseries
- Véhicules
- Bateaux
- Panneaux solaires
- Miroirs...

COUT : €

Les techniques de décapage par projection d'abrasif et de décapage thermique

Aux scories de fonderie

DESCRIPTION

Projection de scories (avec eau si surfaces fragiles et poreuses)

RENDEMENT

1,5 à 10 m²/heure

COUT : €€€

AVANTAGES

- Peu agressif, pas de produits de nettoyage
- Pas de rejet d'eaux usées (sauf en cas de travaux délicats)
- Transport dans véhicule utilitaire

INCONVÉNIENTS

- Confinement et bâche nécessaires pour récupérer les scories et particules

A l'amidon de blé

DESCRIPTION

Il manque ce texte

RENDEMENT

1,4 à 5,5 m²/heure dans les cabines manuelles.
Jusqu'à 14 m²/h dans de grands installations

COUT : €€

AVANTAGES

- Peu agressif,
- Pas de rejet d'eaux usées
- Pas de produits de nettoyage

INCONVÉNIENTS

- Transport par camion
- Poussières (confinement nécessaire si décapage de matériaux polluants)

Au laser

DESCRIPTION

Réaction photomécanique entre le laser et une couche polluante (peintures, vernis, oxydes, rouilles, poussières et polluants atmosphériques)

RENDEMENT

1 à 6 m²/heure en fonction du type de surface à décapier

COUT : €€

AVANTAGES

- Adapté au nettoyage des pièces difficiles d'accès
- Travail sur les chaînes de production sans démontage
- Alimentation autonome, rapidité
- Pas d'altération du support (pas de contact mécanique ni d'effet abrasif ou thermique)
- Pas d'intrants ni d'émissions chimiques
- Peu de résidus
- Qualité et uniformité du nettoyage

A l'eau avec aspiration haute pression

DESCRIPTION

Confinement et bâche nécessaires pour récupérer scories et particules

RENDEMENT

3 à 15 m²/heure en fonction du type de surface à décapier

COUT : €

AVANTAGES

- Facilité de transport
- Economies d'eau, de temps de travail et de produits de nettoyage
- Pas de projection d'eau à terre ni dans l'atmosphère (récupération possible dans une cuve de stockage)
- Récupération des boues de décapage par filtration
- Idéal pour les façades très élevées
- Pas de projection d'eau ni de particules

INCONVÉNIENTS

- Impossibilité de traiter les effluents de décapage chimique
- Elimination de l'eau comme déchets dangereux en cas d'action sur des revêtements contenant des toxiques

A SAVOIR

Pour les peintures au plomb, il est déconseillé d'utiliser des techniques abrasives mécanisées ou manuelles.

La mise en suspension des matériaux dans l'air a un impact sur la santé.

Consultez le guide «Interventions sur les peintures aux plomb» disponible auprès de l'INRS.

Territoire **du SYSEG**



Pour plus d'informations

Syndicat Mixte pour la Station d'Épuration de Givors
262, rue Barthélemy Thimonnier - Parc d'activités de Sacuny - 69530 Brignais

☎ 04 72 31 90 73 ✉ syseg@syseg.eu 🌐 syseg.fr



Les textes de ce document sont issus d'un dépliant édité par la Métropole de Lyon.
Le SYSEG remercie la Métropole de Lyon pour son autorisation de les réutiliser.

Réalisation : SYSEG - Mars 2026. Photo de couverture : Lindsay Cash/unsplash.com. Photos page 4 : Adobestock